

1 • Le Centre-Ouest : axes de développement et enjeux de transport



1.1 P. 12

ACCOMPAGNER
LES DYNAMIQUES
TERRITORIALES

1.2 P. 20

TRANSPORTS
ET DÉPLACEMENTS
DANS LE CENTRE-OUEST

1.3 P. 31

LES ENJEUX D'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE POUR
LE CENTRE-OUEST



Entre océan Atlantique et Massif central, Réseau ferré de France a identifié un territoire aux enjeux spécifiques quant aux déplacements : le « Centre-Ouest ».

Se fondant sur son analyse des dynamiques territoriales, Réseau ferré de France définit le Centre-Ouest comme un territoire aux besoins de désenclavement ferroviaire importants. Ces besoins s'expriment non seulement en direction de l'Île-de-France et de la façade atlantique, mais également entre les agglomérations de Poitiers et Limoges.

Le mode ferroviaire, grâce au recours à la grande vitesse, peut apporter une réponse adaptée et pertinente à ces besoins.

Pont d'Oléron et chaîne des Puy.
Territoire spécifique entre océan Atlantique et Massif central, le Centre-Ouest se caractérise par une ouverture de plus en plus marquée vers la façade atlantique.



1.1 ACCOMPAGNER LES DYNAMIQUES TERRITORIALES

Au centre du territoire français, un vaste espace géographique présente des caractéristiques parfois en rupture avec les tendances nationales (faible densité de population, forte ruralité), souvent liées à des relations de transport jugées insuffisantes avec les autres régions françaises, contribuant à l'image d'un territoire relativement enclavé.

Malgré ces caractéristiques communes, ce vaste espace recouvre différentes entités territoriales aux logiques propres, parmi lesquelles se dégage un ensemble spécifique : le Centre-Ouest.

1.1.1 Le Centre-Ouest, une dynamique territoriale particulière entre façade atlantique et Massif central

Pour comprendre la dynamique des transports ferroviaires dans les zones relativement enclavées du centre de la France, RFF a mené une réflexion sur un territoire intégrant les régions Auvergne et Limousin, ainsi que le nord-est de la Dordogne, le nord du Lot et de l'Aveyron, l'est de la Vienne et de la Charente et le sud de l'Indre. Par commodité, ce territoire est défini comme «l'espace central».

Faiblement peuplé (environ 40 habitants au km² contre 108 pour la moyenne nationale), l'espace central peut être identifié à la fois par son caractère fortement rural et par la concentration progressive de sa population dans les aires urbaines, notamment celles de Limoges et Clermont-Ferrand. Ces deux capitales régionales privilégient les relations avec les métropoles voisines, vers l'ouest pour Limoges et vers l'est pour Clermont-Ferrand, ainsi qu'au sein de leurs régions administratives. Pour leur part, les principales aires urbaines d'importance des départements périphériques de cet espace central



Périgueux.

La Dordogne est largement tournée vers le sud : en 2002, plus de 7,5 millions de personnes ont effectué un voyage entre la Dordogne et la Gironde.

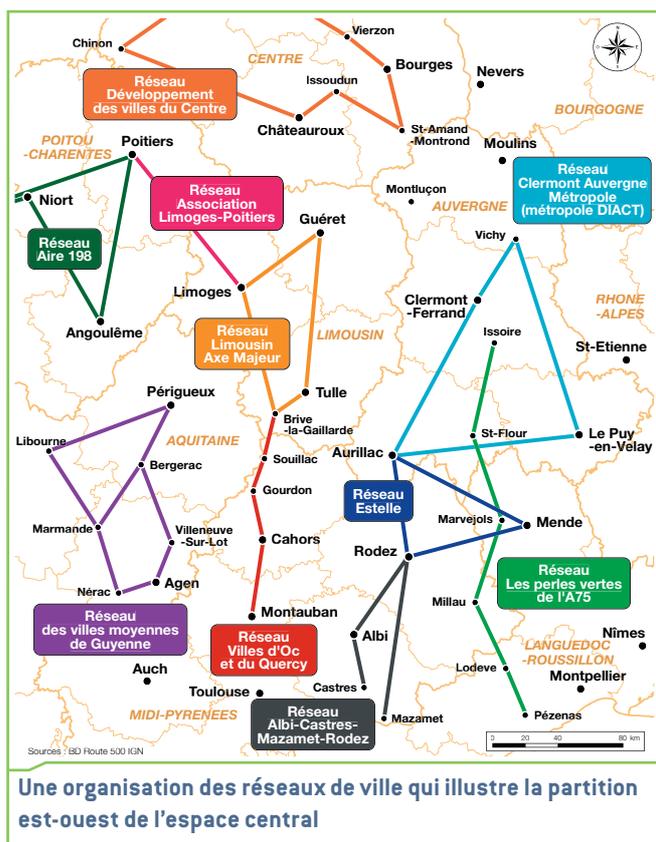
(Indre, Dordogne, Lot, Tarn, Aveyron, Haute-Loire) semblent se tourner davantage vers l'extérieur de cette zone que vers les territoires qui la composent. Ainsi ce vaste espace central est soumis à des dynamiques d'organisation territoriale divergentes, qui engendrent plusieurs entités ayant chacune sa propre logique territoriale.

Les dynamiques de déplacement des populations illustrent ces tendances : **les relations transversales est-ouest** sur l'ensemble du territoire sont plutôt faibles, traduisant la coupure physique que représente le relief du Massif central. Les échanges est-ouest existent principalement au sein des territoires situés de part et d'autre de ce relief, symbolisant des dynamiques territoriales opposées :

- Clermont-Ferrand polarise les relations au sein de l'Auvergne (plus de 3,6 millions de voyageurs entre le Puy-de-Dôme et le Cantal, la Haute-Loire et l'Allier) et paraît tournée vers Lyon (1,12 million de voyageurs avec le département du Rhône) ;
- Limoges concentre les flux au sein du Limousin, notamment avec la Corrèze (2,65 millions de voyageurs), et s'ouvre vers la façade atlantique (1,8 million de voyageurs avec la Dordogne et la Gironde).

Les relations nord-sud se caractérisent avant tout par des échanges importants avec l'Île-de-France (1,08 million pour Limoges et 1,43 million pour Clermont-Ferrand). Les principales villes entretiennent également des relations privilégiées avec les métropoles régionales périphériques :

- le sud de l'Indre se tourne largement vers le Centre (l'Indre échange très majoritairement avec le Loiret, avec 2,25 millions de voyageurs) et le grand Bassin parisien (1,5 million de voyageurs), qui polarisent la majeure partie de ses relations (en comparaison, l'Indre et la Haute-Vienne n'échangent que 522 000 voyageurs) ;



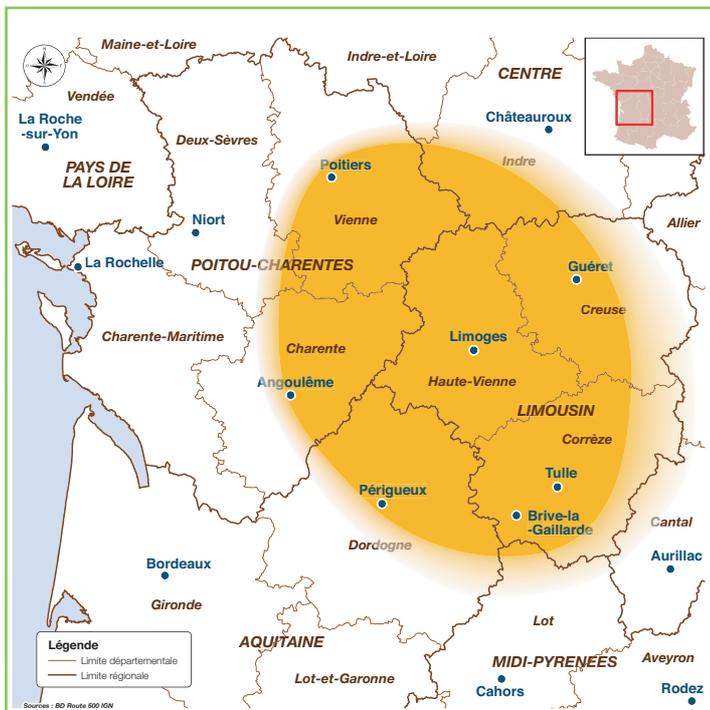
Une organisation des réseaux de ville qui illustre la partition est-ouest de l'espace central

- la frange sud échange davantage avec le Sud-Ouest (2,92 millions de voyageurs entre le Lot et la Haute-Garonne et 7,52 millions entre la Dordogne et la Gironde) qu'avec Paris (400 000 voyageurs avec le Lot et 690 000 avec la Dordogne) ou le Limousin (87 500 voyageurs entre le Lot et la Haute-Vienne et 1,06 million entre la Dordogne et la Haute-Vienne).

Ces constats sont renforcés lorsqu'on analyse les flux de voyageurs par le train à partir de chacun des départements de l'espace central. On constate que rares sont les flux internes qui y prévalent sur les échanges avec Paris ou les agglomérations limitrophes (Bordeaux, Lyon, Toulouse, Montpellier, etc.). Les déplacements par le train s'effectuent en priorité vers l'Île-de-France et les grandes villes périphériques.

Les déplacements domicile-travail et domicile-études illustrent également la polarisation des déplacements de personnes autour de Limoges et Clermont-Ferrand et l'attractivité des métropoles périphériques (Toulouse, Bordeaux, Lyon).

En conclusion, il n'existe que très peu d'échanges transversaux est-ouest sur l'ensemble de ce territoire.



Le Centre-Ouest : un territoire spécifique entre façade atlantique et Massif central

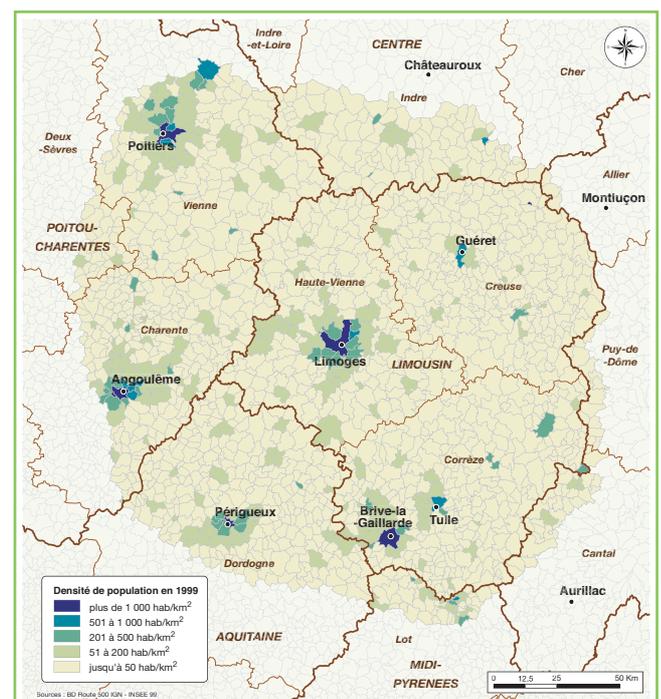
Dans le cadre du projet de LGV Poitiers-Limoges, Réseau ferré de France a pris en considération un territoire qui, s'il ne correspond pas à une entité administrative et géographique précise, présente une certaine homogénéité dans ses dynamiques de déplacement et d'organisation territoriale, ainsi que dans ses caractéristiques démographiques et économiques : le Centre-Ouest.

Ce terme est déjà utilisé dans un premier document de prospective de la région Limousin², qui fait référence à « un vaste espace délimité par les Pays de la Loire au nord, l'Aquitaine et Midi-Pyrénées au sud, l'Océan à l'ouest et le Massif central à l'est ». Une notion similaire, mais plus large géographiquement, le « Centre-Ouest Atlantique », a été également mise en avant par certaines institutions locales. Ainsi les villes de Poitiers et de Limoges l'identifient comme un territoire « organisé sur un maillage de villes intermédiaires et moyennes »³ : Poitiers, Limoges, Brive, Tulle, Guéret, Angoulême, La Rochelle, Niort...

Pour les besoins de son analyse, Réseau ferré de France considère comme « Centre-Ouest » un territoire intégrant la Haute-Vienne, la Creuse et la Corrèze, ainsi que les franges des départements périphériques de la Vienne et de la Charente (Poitou-Charentes), de la Dordogne (Aquitaine), du Lot (Midi-Pyrénées) et de l'Indre (Centre). //

Ainsi, au sein de l'espace central, les territoires périphériques du nord et du sud entretiennent des flux de déplacement vers les métropoles extérieures. En revanche, à l'ouest, une zone médiane, centrée sur Limoges, est davantage tournée sur elle-même tout en entretenant des relations avec la façade atlantique. Ce territoire est celui du « Centre-Ouest », espace intermédiaire à la dynamique territoriale particulière. C'est ce territoire et ses problématiques de déplacement que le présent dossier aborde plus précisément.

1.1.2 Les dynamiques de développement du Centre-Ouest



Les densités de population dans le Centre-Ouest

• UN REBOND DÉMOGRAPHIQUE PORTÉ PAR LES ZONES URBAINES...

Si le Centre-Ouest est une région fortement rurale (par exemple, 44 % de la population du Limousin vivait, en 1999, dans des « espaces à dominante rurale », contre environ 20 % en moyenne nationale)⁴, les villes y jouent, comme partout ailleurs, un rôle

2. « Limousin 2007, état d'une prospective, 1991-1993 », 1993.
3. Note d'intérêt préalable au débat public sur la LGV Poitiers-Limoges, contribution des villes et agglomérations de Poitiers et Limoges, 2005.
4. Insee - Recensement général de la population, 1999.

5. En 2001 et 2003, les deux éditions de « Projets en campagne », soutenues par la région Limousin, ont attiré plus de 6 000 candidats à l'installation, originaires pour un quart de l'Île-de-France.
6. Insee, recensements de la population, EAR 2004 et 2005-Janvier 2006.
7. Excédent migratoire de 6 300 personnes de 60 ans et plus.
8. Insee, EAR 2004 et 2005, RGP 1999 - Estimation au 1^{er} janvier 2005-Janvier 2006.

Évolution des populations sur les aires urbaines entre 1990 et 1999 et comparaison avec l'évolution dans les départements

Aires urbaines	Population 1999	Evolution 1990-99	Départements	Population 1999	Evolution 1990-99	Population du département dans l'aire urbaine (%)
Brive	89 260	1,6 %	Corrèze	232 484	- 2,3 %	38,4 %
Tulle	30 686	-5,6 %				13,2 %
Guéret	28 095	-1,2 %	Creuse	124 482	- 5,2 %	22,6 %
Périgueux	91 585	2,1 %	Dordogne	388 385	0,5 %	23,6 %
Châteauroux	90 573	-0,9 %	Indre	231 139	- 2,7 %	39,2 %
Poitiers	209 216	9,8 %	Vienne	399 130	5 %	52,4 %
Limoges	247 944	2,6 %	Haute-Vienne	353 826	0,1 %	70,1 %
Cahors	38 101	5,3 %	Lot	160 197	2,8 %	23,8 %

Source : Insee, recensement général de la population, 1999.

déterminant dans l'organisation spatiale des territoires et les dynamiques économiques.

Les aires urbaines de Poitiers et Limoges regroupent respectivement 52,4 % et 70,1 % de la population de la Vienne et de la Haute-Vienne. Leur croissance est beaucoup plus rapide que celle de leurs départements (cf. tableau ci-dessus). Ces pôles urbains rassemblent des populations se déplaçant beaucoup sur de longues et moyennes distances : cadres supérieurs des entreprises et administrations, retraités et étudiants.

• ... ET PAR LES ESPACES RURAUX...

Le renouveau démographique s'observe aussi dans les espaces ruraux, grâce à une politique d'accueil dynamique auprès des jeunes porteurs de projets et des migrants créateurs ou repreneurs d'entreprises⁵. Ces derniers sont particulièrement sensibles à une offre de transports rapide et compétitive.

En accueillant en moyenne, respectivement, 4 300 et 5 200 nouveaux habitants par an depuis 2004, Limousin et Poitou-Charentes se trouvent placés aux cinquième et sixième rangs des régions françaises en termes d'attractivité démographique⁶. Ces nouvelles populations, originaires notamment de l'Île-de-France et du Royaume-Uni, sont attirées par la qualité de vie offerte par ces territoires et compensent un taux de natalité faible, corollaire d'un vieillissement de la population. Néanmoins,

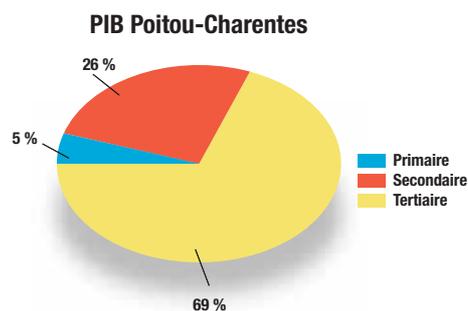
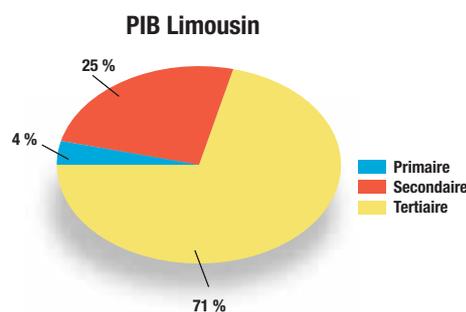
Limousin et Poitou-Charentes demeurent les régions les plus âgées de France, le solde positif migratoire (+0,6 % environ pour les deux régions) étant en partie dû à l'arrivée de seniors⁷; des seniors toutefois plus mobiles que par le passé et très consommateurs de déplacements de moyenne et longue distances, notamment dans le cadre de leurs loisirs et visites familiales.

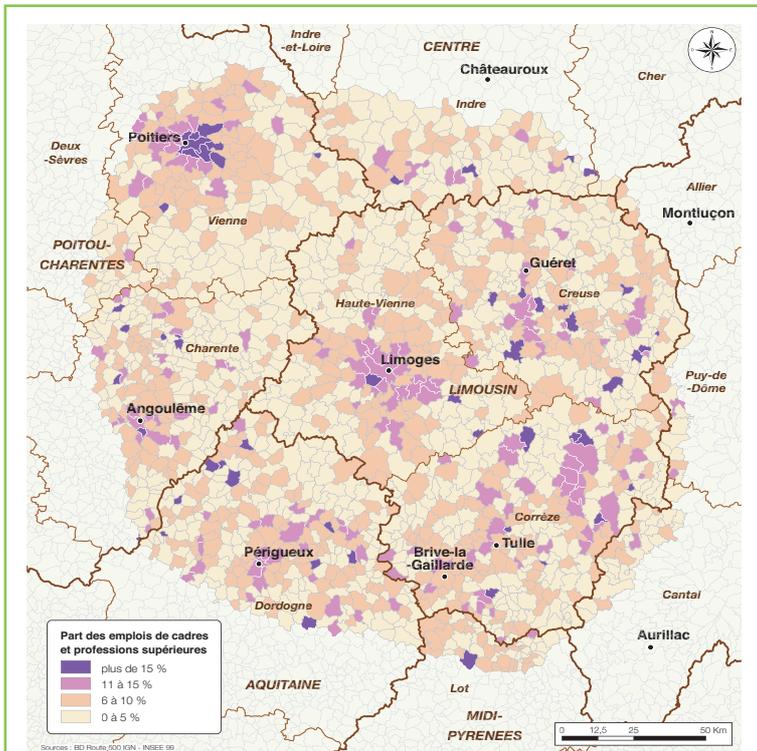
• ... QUI DEVRA SE CONFIRMER

Globalement, la région Limousin connaît une légère accélération de la hausse de sa population (+0,3 % par an entre 1999 et 2005), estimée à 723 800 habitants en 2005⁸. Le déficit des naissances sur les décès s'améliore légèrement (-0,3 % entre 1999 et 2005 contre -0,4 % entre 1990 et 1999). Il continue toutefois d'influencer négativement la démographie. Dans les années à venir, l'augmentation de la population limousine pourrait être liée à l'attractivité et aux projets structurants développés sur ce territoire (développement des réseaux, de pôles d'excellence...).

• UNE ÉCONOMIE EN ÉVOLUTION

L'économie de ces territoires s'appuie, d'une part, sur des activités traditionnelles : l'agriculture et la sylviculture (élevage, filière agro-alimentaire, filière du bois), l'industrie (électrique, mécanique,





Part des emplois de cadres et professions supérieures dans la population active

// LES PRINCIPALES FILIÈRES ÉCONOMIQUES DANS LE LIMOUSIN

L'électricité et l'électronique regroupent 36 % des effectifs industriels du Limousin :

- secteur porté par Legrand (Limoges), leader mondial avec plus de 3000 salariés en Haute-Vienne, SICAME (Pompador), Photonics (composants, Brive) et soutenu par des centres de recherches (IRCOM, CR3E, CREAPE, l'ENSIL).

L'agroalimentaire (élevage et transformation) : l'agriculture en Limousin représente 4% du PIB (3% en France); 85% des exploitations sont dédiées à l'élevage :

- secteur porté par Madrange (1000 salariés-Feytiat), Covilim (commerce de gros en viande, Limoges) et soutenu par le pôle de Lanaud (amélioration génétique de la race limousine).

Le bois papier carton : 3200 salariés en Limousin, dont 80% en Haute-Vienne :

- secteur porté par International Paper (Saillat, 800 salariés), Smurfit Limousin (Saint-Junien), Allard Emballages (Brive, 490 salariés), Isoroy (Usseil).

La céramique et la porcelaine : près de 2200 emplois en Limousin :

- secteur porté par Bernardaud (Limoges) et soutenu par le Centre européen de la céramique et le pôle d'économie du patrimoine (arts du feu).

L'environnement : pôle de compétence soutenu par l'Office international de l'eau (membre de l'Institut environnement et eau). //

automobile) et les services. D'autre part, elle s'appuie sur les ressources scientifiques et techniques locales (université, recherche, technopôles...) pour développer les industries innovantes, qui deviennent des éléments forts du dynamisme économique.

Des filières économiques entre tradition et modernité

Dans le Centre-Ouest, l'exemple du Limousin exprime bien la structuration des différents secteurs économiques.

Si le Limousin représente 1,2 % de la population française, il ne représente que 0,98 % du PIB national.

Aux cotés des grands groupes qui structurent et dynamisent l'économie régionale, comme Legrand⁹, Madrange ou International Paper, le tissu industriel du Limousin est très marqué par les PME, notamment dans les secteurs de la métallurgie, des transports, de l'électricité et l'électronique et des industries de l'agroalimentaire et du bois. Ainsi, près de 92 % des entreprises limousines comptent moins de 10 salariés et seulement 8 entreprises comptent plus de 500 salariés.

L'artisanat est également très présent avec 12 % des emplois salariés régionaux (près de 12 900 entreprises, soit 28 000 salariés). Enfin, le bâtiment est le secteur le plus représenté avec plus de 35 % des entreprises artisanales, devant les services (25,2% des entreprises).

Plus particulièrement, Limoges s'inscrit dans une tradition industrielle liée à l'activité de la porcelaine et des composants électriques. La ville a su moderniser ses activités en développant quatre pôles de compétences «hautes technologies», générateurs d'activités et de recherche privée ou publique. Ils sont liés aux secteurs de la céramique industrielle, de l'électricité, de la bio-industrie et de l'environnement.

Les emplois générateurs de déplacements de moyenne et longue distances se concentrent dans les agglomérations, notamment à Limoges et à Poitiers où ils correspondent à environ 6 % du total des emplois dans chacune de ces villes.

POUR EN SAVOIR PLUS

Étude prospective des effets d'aménagement et de développement des territoires. //

9. La multinationale Legrand, leader mondial de l'appareillage à basse tension, a installé son siège social à Limoges (historiquement les parties isolantes des appareils électriques étaient en porcelaine).

// TOURISME URBAIN : UN NOUVEL ENJEU DE DÉVELOPPEMENT POUR LIMOGES ET POITIERS

Le tourisme urbain est encore peu développé, notamment en raison de la faiblesse de l'offre hôtelière (pas d'hôtel 4* à Limoges et seulement 7 hôtels 3*). Il pourrait, accompagné d'une offre ferroviaire performante, constituer un nouvel enjeu de développement des pôles urbains.

Des projets destinés à renforcer ce tourisme urbain et d'affaires à Poitiers et Limoges sont d'ores et déjà lancés :

- ouverture du Zénith de Limoges en 2007, accompagné d'un complexe hôtelier et d'un centre de congrès ;
- projet pôle d'économie du patrimoine de la porcelaine pour faire de Limoges la cité des arts du feu ;
- théâtre auditorium à Poitiers ;
- aménagement d'un quartier d'affaires à la gare de Poitiers.

Ces projets en cours soulignent un changement de dynamique : développement d'un tourisme culturel, industriel et artisanal à Limoges, et complémentarité des équipements entre les deux capitales régionales. //



Randonnée dans le Limousin.
Dans des régions aux paysages riches et variés, les espaces ruraux du Centre-Ouest développent des activités de tourisme liées à la nature.

Par ailleurs, comme de nombreuses villes de cette importance, le chef-lieu du Limousin entretient de forts liens avec l'Île-de-France : 41 % des effectifs salariés de la région sont contrôlés par des centres de décisions extérieurs et 62 % de ces centres dépendent d'une entreprise siégeant en Île-de-France (contre une moyenne de 57 % pour les autres régions de province)¹⁰. Cette forte polarité génère une mobilité importante des personnes entre Paris et Limoges.

Une économie misant sur les spécificités locales

D'une manière générale, les pôles urbains du Centre-Ouest s'organisent autour de leurs spécificités. Poitiers s'affirme comme une ville universitaire spécialisée dans les activités de services, la recherche (2 000 emplois) et les activités récréatives (Futuroscope...). Brive-la-Gaillarde, au carrefour des deux grands axes routiers que sont l'A20 et l'A89, s'est orientée vers les métiers de la logistique. Périgueux, Tulle et Cahors ont également développé des spécialités fortes. Tourisme, patrimoine culturel et gastronomie sont associés à Périgueux et Cahors, tandis que Tulle se tourne vers des activités plus

industrielles. Enfin, Guéret s'est orientée vers la petite et moyenne industrie; en 2004, son économie se spécialise dans la domotique, avec la création d'un pôle de compétence.

L'agriculture : une activité historiquement forte

L'agriculture occupe une place prépondérante dans le paysage et l'économie du Centre-Ouest. Ainsi, le Limousin compte plus de 860 300 hectares de surface agricole utilisée. Le poids de l'agriculture dans l'emploi régional (6,8 %) y est deux fois plus élevé que la moyenne nationale. Ce secteur représente 4 % du PIB régional (moins de 3 % au niveau national). Cette activité est fortement orientée vers les productions animales : plus de 90 % de la production agricole est liée à l'élevage. Avec 7 200 salariés, soit un emploi industriel sur six, l'industrie agroalimentaire, notamment celle de la viande, représente, avec l'industrie du bois, un secteur important de l'économie limousine. La forêt, avec près de 585 000 hectares, soit 34 % du territoire, constitue une richesse patrimoniale, récréative et économique primordiale pour le Limousin.

10. Source : Étude Insee Limousin (Focal n° 13 - février 2005)

Port de La Rochelle.
Associée à Poitiers, Niort et Angoulême, La Rochelle fait partie du premier réseau de villes créé en France, Aire 198, qui œuvre notamment dans l'animation et le suivi de projets.



Elle se structure actuellement dans le cadre d'un pôle Bois à compétence interrégionale.

Les espaces ruraux : un développement économique fondé sur le tourisme et les services de proximité

L'économie des bassins de vie ruraux se structure de plus en plus autour des services de proximité qui se développent sous l'effet des migrations.

C'est notamment le cas en Limousin, dans le cadre de la politique d'accueil menée par la région. Elle accompagne également le développement des activités liées au tourisme vert (randonnées, gîtes ruraux...), suscitant emplois et revenus complémentaires pour les agriculteurs (1 671 gîtes ruraux et 342 chambres d'hôtes). Cette forme de tourisme, plutôt itinérante, a tendance à favoriser les déplacements routiers au détriment du train.

En matière de tourisme, la

situation du Centre-Ouest est contrastée. Le nord demeure encore peu fréquenté, tandis que le sud est renommé pour ses sites réputés (grottes de Lascaux...). Le département de la Dordogne est un des plus fréquentés, avec plus d'un million de nuitées en hôtels classés en 2004, soit pratiquement autant que la région Limousin tout entière.

• UNE VOLONTÉ DE RENFORCER LA COOPÉRATION INTERRÉGIONALE ET L'OUVERTURE SUR LA FAÇADE ATLANTIQUE

Des réseaux de villes pour miser sur les complémentarités

Dans ce contexte d'organisation de l'espace autour de pôles urbains aux spécificités distinctes, les villes se sont engagées dans un processus de mise en réseau. En s'appuyant sur la complémentarité de leurs ressources et de leurs compétences spécifiques, les régions Poitou-Charentes et Limousin organisent une partie de leur développement économique sur des coopérations ciblées.

La volonté de renforcer les synergies et la dynamique de réseau s'affirme progressivement, au niveau tant national que régional, comme un axe stratégique du développement économique et culturel. Elle s'est traduite par la constitution de réseaux de villes, à la fin des années 1990 :

- le réseau «Aire 198», qui fédère les quatre principales agglomérations de Poitou-Charentes que sont Poitiers, La Rochelle, Niort et Angoulême. Premier réseau de villes créé en France (en 1989), il mène des actions de suivi et d'animation de projets dans les domaines de la politique de la ville, de l'emploi, des nouvelles technologies de l'information et de la communication, et des services aux étudiants;
- le réseau «Limoges-Brive-Tulle: Limousin axe Majeur» a pour objectif de renforcer les liens déjà existants entre la capitale régionale et les villes de Brive-la-Gaillarde, Tulle et, plus récemment, Guéret. Ce réseau valorise les coopérations entre pôles technologiques régionaux, sur l'articulation des politiques de l'emploi et sur la valorisation concertée des grands équipements culturels. Cette coopération permet à ce réseau de villes de présenter des projets pouvant s'inscrire dans le cadre de contractualisations entre l'État et les régions, et de prétendre à des fonds européens dans les domaines pointus de la recherche, des universités ou des réseaux de communication;

// LES ATOUTS DU RURAL

« En Limousin, région sous-équipée en matière urbaine, le rural recèle des perspectives dans des secteurs d'activité propres. Ce sont l'agriculture et le bois avec leurs activités de transformation et le tourisme au potentiel considérable. Mais l'exploitation des ressources naturelles n'est pas la seule vocation du rural. Les créations d'entreprises personnelles se localisent plutôt en campagne ainsi que les activités de très haute technicité. Les atouts humains comme la qualité de la main d'œuvre pallient certains inconvénients. » //

« Limousin 2017 : à nous de jouer », région Limousin, 1999.

// RENFORCER L'ARMATURE URBAINE

« [En Limousin], le besoin de renforcement de l'armature urbaine est vital. Il importe de faire rayonner les villes loin de leur centre, en renforçant leurs fonctions par le moyen de la coopération intercommunale. Le clivage entre les villes et les zones rurales disparaît en effet au profit d'une distinction entre les espaces sous influence urbaine et les espaces ruraux. » //

« Limousin 2017 : à nous de jouer », région Limousin, 1999.

• le réseau « Association Limoges-Poitiers » tend à développer les complémentarités existantes entre ces deux capitales régionales. Des

actions touristiques communes, notamment à destination des seniors, population majoritaire sur les deux territoires, sont menées par les offices de tourisme. Plus que ces deux villes, ce réseau regroupe la totalité des territoires puisque les communautés d'agglomération, les départements et les régions participent à cette coopération, qui souffre néanmoins du manque de performance des réseaux de communication.

Par ailleurs, fortes de leurs atouts en matière de formations, les universités de Poitiers (24 000 étudiants) et de Limoges (14 200 étudiants¹¹) se développent depuis longtemps en liaison pour mettre en avant de véritables pôles d'excellence. L'université de Poitiers constitue, par exemple, un large vivier de compétences pour les secteurs d'excellences développés en Limousin (céramique industrielle, matériaux et traitement des surfaces, électromagnétique, génétique...).

Un mouvement d'ouverture commun sur la façade atlantique

Les liens entre les régions Limousin et Poitou-Charentes se développent, notamment dans le cadre des différents réseaux décrits ci-dessus. Ils illustrent le constat d'une région Limousin de plus en plus ouverte vers la façade atlantique, en raison notamment d'un attrait croissant vers ses zones d'intérêts touristique et économique.

Ces coopérations, destinées à valoriser les complémentarités entre collectivités territoriales, d'une part, et activités économiques, d'autre part, sont nécessairement liées à **la qualité des relations permises par les infrastructures de transport et les services** qu'elles offrent. Elles passent notamment par un rapprochement (en distance et temps) de Poitiers et de Limoges, qui serait de nature à amplifier les interactions et contribuer à un développement économique concerté.

// PÔLES DE COMPÉTITIVITÉS ET TECHNOPOLES : DES SYNERGIES RENFORCÉES



La technopôle Ester, à Limoges.

Les régions Limousin et Poitou-Charentes comptent huit pôles de compétitivité parmi les 67 projets retenus en France. Six concernent la région Limousin, dont deux sont directement pilotés par la région (Céramique et Elopsys) et deux impliquent Poitou-Charentes. Associés aux technopôles du Futuroscope et de Biopôle à Poitiers et d'Ester à Limoges, ils confortent les coopérations avec les régions voisines, voire sur une plus large partie du territoire national. La création de ces nouveaux pôles de développement économique renforce les technopôles dans leurs actions de développement local, en favorisant les coopérations et les déplacements entre entreprises, recherche et université à l'échelle régionale, nationale et internationale. //

// DES COOPÉRATIONS INTERRÉGIONALES À GRANDE ÉCHELLE

Le Limousin et le Poitou-Charentes se sont réunis avec les régions Aquitaine, Bretagne, Centre et Pays de Loire en mars 2006 afin de réfléchir à de nouvelles coopérations. La réunion interrégionale a abouti à la signature d'un protocole d'engagement interrégional. Ces régions affichent leur volonté d'être au cœur d'un espace solidaire, partagé et dynamique. En 2004 déjà, les régions Centre, Limousin et Poitou-Charentes avaient fixé les axes de développement de programmes de coopération dans le secteur des infrastructures, de l'élevage, du rayonnement culturel ou encore de la formation. //

11. Chiffres 2005.